

Par e-mail : [https://www.liberation.fr/checknews/quest-ce-que-le-pass-sanitaire-mondial-qui-est-reproche-a-loms-de-mettre-en-place-20230618\\_HT2FP32D7FHVTGZVTTCVMIDB3U/](https://www.liberation.fr/checknews/quest-ce-que-le-pass-sanitaire-mondial-qui-est-reproche-a-loms-de-mettre-en-place-20230618_HT2FP32D7FHVTGZVTTCVMIDB3U/)

## Qu'est-ce que le «pass sanitaire mondial» dont l'OMS a annoncé la mise en place?

L'Organisation mondiale de la santé exploite désormais son propre «réseau mondial de certification numérique en matière de santé», dont le premier objectif est de centraliser les certificats délivrés lors de la pandémie de Covid-19.

par [Elsa de La Roche Saint-André](#)

publié le 18 juin 2023

«*La Commission européenne et l'OMS transgressent les règles pour lancer un pass sanitaire mondial*», dénonce un article très partagé ces derniers jours, notamment sur Twitter par l'ancien sénateur [Yves Pozzo di Borgo](#). Initialement publié lundi 12 juin par le magazine Nexus – un bimestriel adepte des pseudosciences et théories du complot –, puis repris sur d'autres sites, l'article s'attache à expliquer comment «*le certificat Covid européen, qui devait disparaître ce mois-ci, va par ce tour de passe-passe (sanitaire) être déployé à l'échelle mondiale*». Il s'appuie très largement sur les arguments développés par la députée européenne Michèle Rivasi, lors d'une [interview accordée à Sud Radio](#) le 7 juin. «*La décision a été prise sans consulter le Parlement européen*», y déplorait notamment l'élue EE-LV.

Plus tôt, [un internaute s'était insurgé](#) de la décision de l'Union européenne (UE) et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en ces termes : «*Ces ordures t'annoncent tranquilles le pass sanitaire mondial, sans détails, sans débat, sans les termes d'applications précis, avec en foutage de gueule suprême : pour faciliter la mobilité. Mais bande de c\*\*\*\*\*, un pass c'est fait pour LIMITER ta mobilité si t'es pas conforme*». «*Il sera impossible de se voyager sans*» ce «*passeport vaccinal mondial incluant les dossiers médicaux des voyageurs*», [écrivait un autre twittos](#). En outre, deux pétitions qui disent «Non au pass sanitaire mondial» ont, en cumulé, récolté plus de 200 000 signatures.

## Réseau numérique

Toutes ces réactions font suite à l'annonce, le 5 juin, depuis Genève, du lancement par l'OMS de son réseau mondial de certification numérique en matière de santé (ou GDHCN, pour «Global digital health certification network»). Ce réseau s'appuiera sur «*une large gamme de produits numériques*», et en premier lieu sur le système développé par l'UE pour ses certificats de vaccination contre le Covid-19 (le «EU Digital COVID-19 Certificate»), indique l'OMS [dans un communiqué](#). C'est dans ce cadre que l'agence des Nations unies a noué un partenariat avec la Commission européenne, qui lui a transmis son outil et lui fera bénéficier de sa «*vaste expertise technique [...] dans ce domaine*».

La technologie utilisée au sein de l'UE au cœur de la pandémie a également été adoptée par des pays hors union, portant à 80 le nombre d'Etats qui recourent à ce système de certification, devenue de fait «*la solution la plus largement utilisée dans le monde*». D'où le choix de l'OMS, dont la

volonté est de centraliser un maximum de certificats au profit de tous les Etats membres de l'organisation qui demanderont à intégrer son réseau numérique.

Cette première brique du système mondial de certification numérique est opérationnelle depuis le 5 juin, et doit «être progressivement développée dans les mois à venir». L'OMS espère, plus tard, l'exploiter pour d'autres utilisations, «telles qu'un certificat international de vaccination numérisé, des carnets de vaccination de routine, et des dossiers médicaux internationaux», [expose le directeur général de l'organisation](#), Tedros Adhanom Ghebreyesus. A terme, souligne-t-il, l'OMS ambitionne ainsi de «renforcer les systèmes de santé et aider les États à mieux se préparer» aux menaces sanitaires. «Le réseau pourrait également jouer un rôle crucial dans les situations humanitaires transfrontalières, en veillant à ce que les personnes aient accès à leurs dossiers médicaux et leurs certificats lorsqu'elles traversent les frontières en raison d'un conflit, d'une crise climatique ou d'autres situations d'urgence.»

## Les Etats restent souverains

Concrètement, l'OMS tiendra un répertoire de «clés publiques» – une méthode de chiffrement des données – qui pourra être consulté par les autorités nationales «pour vérifier la véracité des dossiers de santé numériques», précise l'organisation mondiale [dans sa foire aux questions](#) à ce sujet. Mais «il incombe aux Etats membres du réseau de délivrer des certificats de santé et des dossiers médicaux personnels», de telle sorte que «l'OMS ne détient pas et ne détiendra pas, et n'aura pas accès à des informations personnellement identifiables telles que les noms des personnes ou leurs courriels, ou encore les dossiers médicaux individuels».

Si l'OMS a souhaité développé un outil numérique mis à la disposition des autorités, les Etats restent souverains en matière de santé. Ils sont libres de rejoindre ou non le réseau mondial de certification numérique. Et le cas échéant pourront l'exploiter à leur guise, notamment dans les périodes où ils voudraient conditionner l'entrée sur leur territoire à la présentation d'un certificat valide.

De son côté, l'UE continue de vouloir travailler en étroite collaboration avec l'OMS, pour les questions relevant de la compétence de l'Union. Les Vingt-Sept plaident même pour l'adoption d'un traité international, dans le cadre de l'OMS, qui viserait à renforcer la prévention, la préparation et la réaction face aux pandémies.